

QUESTION N°2/2
OBJET : AGENCE INORD – DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Depuis le 30 juin 2017 la Ville de Saint André est adhérente à l'Agence INord (Agence d'Ingénierie départementale du Nord).

Cette agence a pour but d'orienter les demandes des collectivités vers les organismes associés et partenaires du Département.

A l'occasion du renouvellement du Conseil Municipal, et conformément aux statuts du syndicat intercommunal, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant du Conseil Municipal au sein de l'Agence INord.

Il est décidé de nommer :

- **Titulaire : Jean Pierre EURIN**
- **Suppléant : Elisabeth MASSE**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



Pour extrait certifié conforme
Le Maire,


Elisabeth MASSE

Conseil Municipal du 15 décembre 2020